



Conseil économique et social

Distr. générale
11 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité des sexes, développement et paix
pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques et mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration communiquée par le Young Professionals Forum, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Le Young Professionals Forum a analysé le thème prioritaire de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme. En 2006, après le lancement de l'étude approfondie du Secrétaire général sur toutes les formes de violence à l'égard des femmes, l'Assemblée générale a adopté la résolution 61/143 sur l'intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes, affirmant que la violence à l'égard des femmes constitue une violation des droits fondamentaux.

La violence exercée contre les femmes bafoue les droits fondamentaux à l'échelle mondiale, dans une crise qui exige une réaction globale et adéquate de la part de la société civile, des États et de la communauté internationale. L'éradication de toutes les formes d'exploitation, d'abus, de harcèlement et de violence à l'égard des femmes, des adolescents et des enfants nécessite à la fois la réalisation de mesures préventives et la réhabilitation des victimes.

Le Forum affirme une nouvelle fois que, pour que les objectifs du Millénaire pour le développement puissent être atteints et maintenus, il convient de prévenir et d'éliminer toutes les formes de violence fondées sur le sexe.

L'Assemblée générale a approuvé, lors de sa cinquantième session, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Le Forum souhaite souligner l'importance de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Déclaration et Programme d'action de Vienne) tenue en 1993, de la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de 1993, ainsi que de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995.

Le Forum estime primordial de mettre en œuvre les traités, les recommandations et les déclarations adoptés par les Nations Unies qui portent directement sur les droits des femmes et des filles dans tous les États Membres et de rappeler aux gouvernements de ces mêmes États Membres leur obligation de protéger ces droits.

À cette fin, le Forum les prie instamment de soutenir le cadre global (résolution 34/180 de l'Assemblée générale) sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de mettre à profit les Stratégies prospectives de Nairobi pour la promotion de la femme et les résolutions pertinentes adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale.

Le Forum juge indispensable de renforcer directement les capacités, les connaissances et l'éducation des femmes dans toutes les sessions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes car elles en sont les destinataires directes et elles devraient pouvoir se défendre elles-mêmes ou solliciter une aide lorsqu'elles sont confrontées à un acte de violence quel qu'il soit. Les violences à l'égard des femmes enfreignent les normes universelles applicables en matière de droits fondamentaux, et partout à travers le monde, des femmes subissent une forme de violence ou une autre. Toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles prennent leurs racines dans l'inégalité entre les sexes.

Dans ce domaine, le Forum appelle toutes les communautés internationales, nationales, régionales et locales à s'engager pour la prévention et l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, y compris les autres formes de

discrimination fondées sur le sexe, qui contribuent à accroître les risques de violence.

Le Forum insiste sur la nécessité de combattre les préjugés, les coutumes et les pratiques qui s'appuient sur un postulat d'infériorité ou de supériorité d'un sexe par rapport à l'autre.

Le Forum clame que l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes appartiennent aux fondements essentiels de la réalisation de la sécurité politique, sociale, économique, culturelle et environnementale parmi l'ensemble des peuples du monde.

Le Forum met à nouveau en exergue que les femmes partagent des préoccupations communes, qui peuvent uniquement être satisfaites à travers une collaboration et dans un partenariat avec les hommes en direction de l'objectif commun de prévenir et d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans le monde.

Le Forum reconnaît et respecte la grande diversité des situations et des conditions des femmes et il a conscience que certaines femmes se heurtent à des difficultés particulières dans le renforcement de leurs capacités. Cet état de fait requiert un engagement fort dans le chef des gouvernements, des organisations internationales et des institutions à tous les niveaux.

Le Young Professionals Forum recommande l'ouverture d'une nouvelle ère de coopération entre les gouvernements et les peuples fondée sur un esprit de partenariat, un environnement économique et social international juste et une métamorphose radicale de la relation entre les hommes et les femmes pour instaurer une relation de partenariat à part entière et sur un pied d'égalité, qui permettra au monde entier de relever les défis de la prévention et de l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à travers le monde.
